Votation populaire du 26 septembre : clair et net: 5 x OUI

Autor(en): **Tschanz, Pierre-André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **20 (1993)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912575

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Votation populaire du 26 septembre

Clair et net: 5 x OUI

Les cinq objets des votations fédérales du 26 septembre ont été approuvés à de larges et claires majorités (cf. encadré). La participation a été sensiblement inférieure à celle des derniers scrutins.

Revue de presse

La clarté inhabituelle des résultats de ce scrutin est mise en évidence par le quotidien **«La Suisse»,** de Genève: «Le peuple a tranché avec une clarté inhabituelle. C'est la première surprise de ce scrutin. La deuxième, c'est l'attitude totalement progouvernementale d'un peuple volontiers frondeur et peu impressionné par les consignes de vote de ses plus hautes autorités politiques.»

«On aura rarement vu le pays aussi unanime, rangé presque comme un seul homme derrière ses autorités fédérales. Enfin, peut-on dire, un week-end de votations sans fossé, sans clivage propre à menacer, peu ou prou, la cohésion nationale», écrit **«24 Heures»,** de Lausanne.

«**Il Giornale del Popolo»,** quotidien catholique de Lugano, écrit: «En ce qui concerne le commerce des armes, la Confédération a enfin réussi à se donner des lois qui sont valables pour tout le pays. Il s'agit là du seul moyen adéquat si l'on veut combattre les abus et mettre fin aux activités des trafiquants et mercenaires, sans pour autant remettre en question les traditions chères aux descendants de Guillaume Tell.»

La **«Berner Tagwacht»** constate que l'Union syndicale suisse (USS) et le parti socialiste, qui combattaient les mesures urgentes dans le domaine de l'assurance-chômage, sont restés loin du seuil espéré de 40% de non. Le quotidien socialiste continue: «Il y a toutefois quelque chose de réjouissant dans ce résultat très net: la défaite de l'USS est aussi celle des patrons. Ceux-ci ne pourront maintenant plus prétendre que le peuple souhaite des restrictions plus sévères en matière d'assurance-chômage, comme eux-mêmes le préconisent. En effet l'apport des non dû aux milieux patronaux est manifestement négligeable.»

L'**«Aargauer Tagblatt»** commente ainsi la ratification du transfert du district bernois de Laufon au demi-canton de Bâle-Campagne: «Il est manifeste que la grande majorité des Suissesses et Suisses ont estimé qu'il était maintenant temps de mettre un point final à ‹l'affaire interminable› du rattachement du Laufonnais à tel ou tel canton. Sans doute en partant à juste titre de l'idée qu'à présent toutes les voies de droit démocratiques ont été épuisées.»

PAT

Résultats du scrutin

Arrêté fédéral contre l'usage abusif d'armes
OUI 1539594 (86,3%) -
Tous les cantons
NON 245114 (13,7%)

Changement de canton du Laufonnais
OUI 1189208 (75,2%) -
Tous les cantons
NON 393263 (24,8%)

Initiative «1er août»
OUI 1490564 (83,8%) -
Tous les cantons
NON 289041 (16,2%)

Arrêté fédéral urgent en matière de l'assurance-maladie
OUI 1414543 (80,6%) -
Tous les cantons
NON 342521 (19,4%)

Arrêté fédéral urgent en matière de l'assurance-chômage
OUI 1224493 (70,4%) -
Tous les cantons
NON 515010 (29,6%)

Participation: env. 39%

L'arrêté fédéral urgent en matière d'assurance-maladie ayant été accepté, les patients devront désormais participer aux frais d'hospitalisation. (Photo: Keystone).

Commentaire

C'est un k.o. que le peuple suisse a infligé aux contestataires le 26 septembre. Comment expliquer autrement le fait que la gauche et l'Union syndicale suisse ne soient même pas parvenues à obtenir 30% d'appuis dans leur lutte contre la réduction des indemnités pour 45000 chômeurs sans charge de famille! Que moins d'un votant sur cinq ait contesté une taxe de dix francs par jour d'hospitalisation que même le gouvernement, à l'origine, avait combattue! Que les fanatiques du libéralisme en matière de commerce d'armes se retrouvent face à plus de 86% de partisans d'une lutte fédérale contre les abus!

Il faut chercher dans l'absence de solutions d'alternatives crédibles les raisons de ce k.o. Voter non à la diminution de certaines indemnités de chômage – comme le recommandaient la gauche et les syndicats – c'était dire non également aux mesures contre le chômage de longue durée. Qui rejetait la taxe hospitalière, rejetait du même coup le plafonnement des cotisations. Refuser l'article constitutionnel sur les abus d'armes, c'était accepter le laisser-faire actuel. Le vote sur le transfert du district de Laufon avait valeur d'acte de ratification.

S'ils veulent faire bon poids, les contestataires – de tous bords! – doivent proposer des solutions de rechange; faire preuve d'imagination. Qu'ils prennent exemple sur les Démocrates suisses! Leur initiative pour le 1er août férié a dépassé 80% d'approbation. Il est vrai qu'elle n'a plus rien à voir avec la contestation!

Pierre-André Tschanz